

Beauvais, cant. de Chaumont-en-Vexin. 400 h. Poste de Gisors (Eure).

BOUSBACH, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 2 l. O. et poste de Sarreguemines, cant. de Forbach. 390 h.

BOUSBECQUE, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 3 l. N. et poste de Lille, cant. de Tourcoing. 1,540 h.

BOUSCAT (le), vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., cant., 1 l. N.-O. et poste de Bordeaux. 1,700 h.

BOUSCAUT (le), ham., comm. de Cadajac (Gironde), relais, route de Bordeaux à la Réole.

BOUSIES, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 5 l. O. d'Avesnes, cant. et poste de Landrecies. 1,120 h. Territ. fert. en houblon renommé.

BOUSIGNIES, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 5 l. N.-E. d'Avesnes, cant. et poste de Solre-le-Château. 350 h. — *Autre*, même dép.; arr., 4 l. N.-O. de Valenciennes, cant. et poste de S.-Amand-les-Eaux. 310 h.

BOUSQUET (le), vg. de Fr., dép. de l'Aveyron; arr., cant., 2 l. N.-O. de Rodez; mines de houille et de cuivre. — *Autre*, petit vg., dép. de l'Hérault; arr. de Béziers, cant., 2 l. N. de Bedarriex, comm. de S.-Martin-de-Clémantun; mines de houille. — *Autre*, (le), vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 18 l. S. de Limoux, cant. de Roquefort, poste de Quillan. 410 h. — *B.-la-Barthe*, vg., Lozère; arr., 3 l. S. de Florac, cant. de Barré, poste du Pompidou. 140 h.

BOUSSA, roy. de la Nigritie où Mungo-Park a péri; sa capit. porte le même nom.

BOUSSAC, v. de Fr., dép. de la Creuse, chef-l. d'arr. et de cant., 7 l. 1/2 N.-E. de Guéret, bur. de poste; commerce de cuirs et de bestiaux; foires de laines chaque mois. 600 h. L'arr. comprend 4 cant.: Boussac, Chambon, Chatelas et Jarnage, 57 comm. et 31,120 h. — *Autre*, vg., Aveyron; arr., 4 l. O. et poste de Rodez, cant. de Sauveterre. 320 h. — *Autre*, (la), Ille-et-Vilaine; arr., 8 l. E. de S.-Malo, cant. de Pleine-Fougères, poste de Dol. 1,900 h. — *B.-les-Eglises*, Creuse; arr., cant., 1/2 l. N.-E. et poste de Boussac, 1,000 h.

BOUSSAGEAU, vg. de Fr., dép. de la Vienne; arr., 4 l. O. de Châtelleraut, cant. de Lençloitre, poste de Mirebeau. 430 h.

BOUSSAGUES, vg. de Fr., dép. de l'Hérault; arr., 8 l. N.-N.-O. de Béziers, cant. et poste de Bedarriex; mines de houille. 1,010 h.

BOUSSAIS, vg. de Fr., dép. des Deux-Sèvres; arr., 5 l. N. de Parthenay, cant. et poste d'Airvault. 580 h.

BOUSSAN, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 4 l. N.-E. de S.-Gaudens, cant. d'Aurignac, poste de Mastres. 630 h.

BOUSSAY, vg. de Fr., dép. d'Indre-et-Loire; arr., 11 l. S. de Loches, cant. et poste de Preuilly. 860 h. — *B.-sur-Sèvre*, Loire-Inf.; arr., 8 l. S.-O. de Nantes, cant. et poste de Clisson. 2,000 h.

BOUSSE, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 2 l. S. et poste de Thionville, cant. de Metzervise. 370 h. — *Autre*, Sarthe; arr., 2 l. N. et poste de la Flèche, cant. de Malicorne. 830 h.

BOUSSELANGES, vg. de Fr., dép. de la Côte-d'Or; arr., 8 l. E. de Beaune, cant. et poste de Beurres. 250 h.

BOUSSENAC, vg. de Fr., dép. de l'Ariège; arr., 4 l. E. et poste de S.-Girons, cant. de Massat. 2,700 h.

BOUSSENOIS, vg. de Fr., dép. de la Côte-d'Or; arr., 8 l. N. de Dijon, cant. et poste de Selongey. 400 h.

BOUSSENS, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 11 l. S.-O. de Muret, cant. de Cazères, poste de Martres. 260 h.

BOUSSENAUCOURT, vg. de Fr., dép. de la H.-Saône; arr., 11 l. N. de Vesoul, cant. et poste de Jussey. 570 h.

BOUSSES, vg. de Fr., dép. de Lot-et-Garonne; arr., 6 l. O. et poste de Nerac, cant. d'Houilles. 320 h.

BOUSSIÈRE, vg. de Fr., dép. du Doubs; arr., 3 l. S.-O. de Besançon, poste de Quingey, chef-l. de cant. 300 h.

BOUSSIÈRES, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 3 l. N. d'Avesnes, cant. et poste de Maubeuge. 280 h. — *Autre*, même dép.; arr., 2 l. E. et poste de Cambrai, cant. de Carnière. 470 h.

BOUSSOA, v. de la Guinée supér., cap. du roy. d'Ahanta, 3 l. N.-E. du cap des Trois-Pointes, 47 l. S. de Coumassies.

BOUSSOIS, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 5 l. N. d'Avesnes, cant. et poste de Maubeuge. 280 h.

BOUSSOLE (canal de la), détroit du Grand-Océan boréal, découvert en 1787 par Lapérouse.

BOUSSU, bourg du roy. de Belgique, prov. du Hainaut; arr., 2 l. O.-S.-O. de Mons, chef-l. de cant. 1,900 h.

BOUSSY-S.-ANTOINE, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Oise; arr., 2 l. N. de Corbeil, cant. de Boissy-S.-Léger, poste de Bric-Comte-Robert; filat. de laine. 240 h.

BOUST, vg. de Fr. dép. de la Moselle; arr., 2 l. N. et poste de Thionville, cant. de Castenon. 400 h.

BOUSWEILLER, vg. de Fr. dép. de la Moselle; arr., 8 l. E. de Sarreguemines, cant. de Volmunster, poste de Bitche. 560 h.

BOUTACH, lac de la Russie d'Europe, gouv. d'Orenbourg, 8 l. de circonférence

BOUTAN, pays de l'Asie, situé entre les 26° 22' et 29° de lat. N. et les 86° 10' et 92° 55' de long. E. et qui s'étend dans une longueur de 155 l. sur une largeur de 65. Ses bornes sont : au N. le Tibet, au S.-E. et S.-O. l'Assam et le Bengale, et à l'O. le Sikkim. De toutes ses riv. la plus importante est le Tchintchieu. Les hautes montagnes qui sillonnent la partie du N. sont, pour la plupart, couvertes de glaciers; cependant le climat y est généralement tempéré, et le sol, fertile jusque sur les montagnes elles-mêmes, produit en abondance les céréales, le riz, le coton, le tabac et les fruits. Les forêts, riches en bois de construction, sont peuplées d'éléphants, de rhinocéros et surtout de singes. Parmi les animaux indigènes, il faut remarquer le tangou ou tanyan, espèce de cheval qui a des proportions superbes et une ardeur extrême. Riches mines de marbre et de fer; fabrication de tissus de laine; industrie excessivement arriérée; commerce très-borné qui consiste en un chargement que chaque année le rajah qui gouverne Boutan, expédie pour le distr. de Rangpou par le moyen d'une caravane. En échange de ces tissus grossiers et de quelques articles tirés de la Chine et du Tibet, cette caravane reçoit l'indigo, le vif-argent, les épices, le cuivre, l'étain, la poudre à tirer, les peaux d'animaux, le corail et divers produits de manufactures européennes. En général l'histoire de ce pays est fort peu connue.

BOUTANCOURT, vg. de Fr., dép. des Ardennes; arr., 2 l. S.-S.-E. et poste de Mézières, cant. de Flize; forges. 220 h.

BOUTAVANT, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 10 l. S. de Lons-le-Saulnier, cant. d'Arienthod, poste d'Orgelet. 170 h.

BOUTEILLE, vg. de Fr., dép. de la Dordogne; arr., 3 l. N. et poste de Riberac, cant. de Verteillac. 480 h. — *Autre*, (la), vg., Aisne; arr., cant., 1 l. N.-E. et poste de Vervins. 830 h.

BOUTENAC, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 4 l. O. de Lézignan. 280 h. — *Autre*, Charente-Inf.; arr., 9 l. S. de Saintes, cant. et poste de Coze. 300 h.

BOUTENCOURT, vg. de Fr., dép. de l'Oise; arr., 5 l. S.-O. de Beauvais, cant. et poste de Chaumont-en-Vexin. 280 h.

BOUTERVILLIERS, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Oise; arr., cant., 2 l. O. et poste d'Étampes. 170 h.

BOUTET (le), vg. de Fr., dép. du Gers; arr., 7 l. O. d'Auch, cant. et poste de Vic-Fezensac. 140 h.

BOUTEVILLE, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 4 l. S.-E. de Cognac, cant. et poste de Châteauneuf. 880 h. — *Autre*, Manche; arr., 5 l. S.-E. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, poste de Carentan. 140 h.

BOUTHÉON, vg. de Fr., dép. de la Loire; arr., 4 l. E. de Montbrison, cant. et poste de Chazelles. 580 h.

BOUTIERS, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., cant., 1 l. N.-E. et poste de Cognac. 220 h.

BOUTIGNY, vg. de Fr., dép. d'Eure-et-Loir; arr., 4 l. E. de Dreux, cant. de Nogent-le-Roi. 540 h. Poste d'Houdan (Seine-et-Oise). — *Autre*, Seine-et-Marne; arr., 1 l. S.-E. et poste de Meaux, cant. de Crécy. 880 h. — *Autre*, Seine-et-Oise; 5 l.-E. d'Étampes, cant. et poste de la Ferté-Alepis. 560 h.

BOUTTEMONT, vg. de Fr., dép. du Calvados; arr., cant., 2 l. N. et poste de Lisieux. 800 h.

BOUTTECOURT, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 6 l.